

Pithiviers Magazine

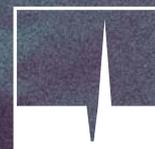
101

NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2023

CENTRE SOCIAL

Une semaine de
sensibilisation sur
les violences faites
aux femmes

www.pithiviers.fr



RETROSPECTIVE

Belle affluence au Forum des associations pour rencontrer les associations locales et s'inscrire à son loisir préféré.

(9 septembre)



Les Archives municipales et le musée municipal ont ouvert leurs réserves lors des Journées Européennes du Patrimoine. Une découverte passionnante.

(16-17 et 25 septembre)



Visite du jardin collectif, confection de bouquets, création de suspensions en macramé... avec l'équipe du centre social. Les familles ont eu un Jardi'festif ensoleillé à Saint-Aignan.

(27 septembre)



Aux serres municipales, le jury du concours Pithiviers en fleurs a récompensé les passionnés de jardinage qui, en plus de leur environnement, contribuent à embellir la ville. Bravo!

(2 octobre)

Succès de la Pith'race : des participants téméraires étaient au rendez-vous de la course d'obstacles dans le parc de Bellecour.

(15 octobre)



Grâce à la Police municipale et au CCAS, les seniors ont (ré)appris à circuler en toute sécurité dans la ville qu'ils soient automobilistes, piétons ou au guidon d'un deux-roues.

(3 octobre)



SOMMAIRE

p. 2	RÉTROSPECTIVE
p. 3	ÉDITO
p. 4-5	CENTRE SOCIAL Une semaine de sensibilisation sur les violences faites aux femmes
p. 6-7	CADRE DE VIE Trois ans de plus pour revitaliser le centre-ville Point travaux Travaux sur vos menuiseries en secteur protégé
p. 8-9	VÉGÉTALISATION La nature entre au cimetière
p. 10	PRATIQUE
p. 11	RENTRÉE SCOLAIRE Les petits-déjeuners font leur retour Du nouveau dans les assiettes!
p. 12	MÉDIATHÈQUE "C'est une joie d'écrire!" Coup de cœur de la médiathèque
p. 13	RECENSEMENT DE LA POPULATION
p. 14	SOUVENIR, SOUVENIR/ LIBRE EXPRESSION
p. 15	LIBRE EXPRESSION
p. 16	MUSÉE DE LA GARE - MÉMORIAL DE LA SHOAH

Directeur de la publication : Philippe Nolland, Maire

Rédactrice en chef : Florence Bordes, Chargée de communication

Ont collaboré à ce numéro : Anne Guéguen (Gestion eau et assainissement), Paul Jounot (Services techniques et Environnement), Patricia Laurence et Arnaud Moulin (Cuisine municipale), Audrey Lemaire et Maurice Koriat (Urbanisme/Foncier), Véronique Martel (Archives), Lorène Martiny et Grégoire Dorigny (Centre social municipal Terre en couleurs), Marion Provost (Action Cœur de ville - Habitat), Cristina Raggi (CCAS), Nathalie Ranc (Médiathèque), Céline Rodrigues (Recensement), Nicolas Ronceray (Espaces verts), Christophe Senni (Police municipale)

Crédit photo : Florence Bordes, Paul Jounot, Véronique Martel

Création maquette et conception : www.enola-creation.fr

Impression : Estimprim

Service Communication : Tél. 02 38 32 06 32

Tirage : 5 300 exemplaires

Dépôt légal à parution

Le Pithiviers Magazine est téléchargeable sur www.pithiviers.fr



EDITO

Philippe Nolland
Maire de Pithiviers
Vice-Président de la Communauté
de Communes du Pithiverais

Mes chers concitoyens,

Quelques réflexions d'actualité.

Au cours des dernières semaines, Pithiviers a confirmé son statut de ville active et de ville verte.

• Pithiviers ville active

Le grand succès remporté par la Pith'Race le 15 octobre organisée par la direction des Sports que je félicite, ainsi que les services techniques, les bénévoles et élus mobilisés pour l'occasion, a rassemblé plus de 600 participants, confirmant ainsi notre statut de ville sportive.

Sur le plan commercial, Pithiviers confirme son statut de ville commerçante avec la création ou le renouvellement de commerces : magasin de chaussures, l'ouverture de deux bars en centre-ville, nouveau restaurant portugais en centre-ville et reprise de locaux pour l'installation de service à la population (place du Martroi, agence d'intérim, etc.).

Il est réconfortant de constater que les cellules vacantes se remplissent progressivement.

• Pithiviers ville verte

Là aussi, une manifestation a remporté un succès certain : la remise des prix de Pithiviers en fleurs a récompensé, sous la présidence de Françoise Hincky, ma première adjointe, les Pithivériens les plus fleuris. De même, le service des Espaces verts tant actif, végétalisera comme il se doit le cimetière communal qui, d'uniquement minéral, deviendra prochainement minéral et végétal, rendant sa fréquentation beaucoup plus humaine.

Dans le même ordre d'idée, les travaux relatifs aux serres Beaujard avancent bien et nous espérons dans les mois qui viennent voir un espace vert supplémentaire en plein centre-ville et en bordure de l'CEuf.

• Pithiviers ville en rénovation

La politique mise en œuvre dans l'Action Cœur de Ville en matière de rénovation de l'habitat dirigée dans le cadre communautaire et municipal par Ercan Afacan, mon 2^e adjoint, progresse à grande vitesse. Une maison de l'habitat sera inaugurée prochainement en présence d'un ministre et de notre député.

J'ai visité il y a quelques jours des résidences seniors qui inspireront notre politique dans ce domaine, rue Serge Degregny, notamment (73 logements dont 23 résidences seniors).

• Enfin

Soyons heureux de vivre dans un pays en paix alors qu'une partie du monde s'enflamme : pensons aux victimes israéliennes et palestiniennes, au Moyen-Orient et à ce qui se prépare au Liban. Je n'oublie naturellement pas les autres conflits en cours (Ukraine, Arménie, etc.).

En conclusion, je souligne la bonne ambiance qui règne au conseil municipal entre ma majorité et notre opposition. Les dossiers sont pour la plupart votés à l'unanimité et le dialogue est constant entre les élus.

Nous pouvons nous en féliciter : **symbole d'une ville paisible et unie.**

À bientôt en ville.

Une semaine de sensibilisation sur les violences faites aux femmes

L'Organisation des Nations-Unies a proclamé en 1999 le 25 novembre comme journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Ces violences sont définies comme « tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée. » (Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, ONU, 1993). Le Plan interministériel pour l'égalité entre les hommes et les femmes (mars 2023) comporte un axe consacré à l'action contre les violences faites aux femmes. Le centre social municipal Terre en couleurs et ses partenaires ont construit une semaine de sensibilisation sur ce grave sujet de société, réel enjeu de santé publique auquel chaque citoyen doit contribuer, femmes comme hommes.

Stand Aide aux Victimes du Loiret (AVL)

Mardi 21 novembre de 9 h 30 à 12 h

Accueil du centre social, au Pass'âges
Plus d'infos sur <https://avl45.fr/>

Animations/jeux autour de l'égalité filles/ garçons

Mercredi 22 novembre de 14 h à 16 h

Antennes de Saint-Aignan et Saint-Éloi



Lumières des cinés



Lumières des cinés

FÉMINICIDES

femmes tuées sous les coups de leurs conjoints ou ex-conjoints

2020 > 102

2021 > 122

2022 > 118

AU 19/09/23 > 80

Sources : ministère de l'Intérieur (3 premiers chiffres) et femicides.fr

Temps fort

Ciné-débat au cinéma Le Mail

Judi 23 novembre de 18 h à 19 h

Diffusion du making-off du film de fiction de sensibilisation réalisé par l'association Lumières des cinés sur un scénario de Laila Ouzaout, victime de violences.

Débat animé par Danièle Ridereau de Lumières des cinés, Fabienne Beaudenon, cheffe de service du LAÉ et un membre de AVL.

En complément, ce soir-là :

"Expo-graphie Mots et Maux de Femmes" de AVL
Hall du cinéma

Stand Lieu d'Accueil et d'Écoute (LAÉ)

Vendredi 24 novembre de 9 h 30 à 12 h

Accueil du centre social, au Pass'âges
Plus d'infos sur <https://www.aidaphi.asso.fr/etablisements/lae-lieu-daccueil-et-decoute/>

Initiation au self-défense

Samedi 25 novembre de 14 h à 16 h

Salle Joachim du Bellay à Saint-Éloi

Ouvert à partir de 15 ans

Les enfants seront accueillis pendant ce temps à l'antenne François Villon à Saint-Éloi.

Atelier jeunes 15-17 ans : s'exprimer sur les violences faites aux femmes avec Lumières des Cinés

Vendredi 24 novembre après-midi

Organisé par les jeunes des groupes projets jeunes du centre social

Exposition destinée aux 15-25 ans à l'accueil du centre social (toute la semaine)

Exposition sur les grilles du jardin pédagogique à Saint-Aignan (toute la semaine)

Des interlocuteurs



Aide aux Victimes du Loiret (AVL)

L'association AVL accompagne sur l'ensemble du département les victimes d'infractions, leurs proches, ainsi que les témoins. Elle propose un accompagnement pluridisciplinaire : juridique, psychologique et social. Les rendez-vous sont gratuits, confidentiels et peuvent se faire au sein des lieux de présence de l'AVL ou en distanciel.

Une juriste est présente au centre social municipal Terres en couleurs les 2^e et 4^e mardis du mois, sur rendez-vous pris au secrétariat de AVL : 02 38 62 31 62 ou à l'accueil du centre social : 02 38 32 84 91.



Lieu d'Accueil et d'Écoute (LAÉ)

Le LAÉ est présent sur quatre communes du département : Orléans, Montargis, Pithiviers et Gien. Il s'adresse aux femmes victimes de violences et propose un espace d'écoute et de parole par le biais d'entretiens individuels et de groupes d'échanges. L'objectif est de permettre aux femmes d'évoquer les violences et de les accompagner tout au long de leur cheminement et de leurs démarches.

À Pithiviers, le vendredi matin sur rendez-vous : 02 38 52 10 10 / lae@aidaphi.asso.fr



Maison de Protection des Familles

La Maison de Protection des Familles, point d'entrée de l'ensemble des partenaires, se situe à Pithiviers avec une compétence sur l'ensemble du territoire du Loiret, en zone gendarmerie nationale.



Françoise Hincky, adjointe au Maire en charge des Solidarités

«L'égalité Femmes-Hommes est un axe important du projet social du centre social Terre en couleurs. À cet égard, le centre social a tissé un partenariat départemental en lien avec la déléguée de la Préfète de notre territoire, avec les associations œuvrant sur cette thématique. La semaine internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes est l'occasion d'organiser des opérations de sensibilisation face à ce grave phénomène qui n'épargne aucun milieu, aucun territoire, aucune génération. La lutte contre les violences à l'égard des femmes est l'affaire de chaque citoyen; c'est une priorité absolue de haut niveau, un impératif public, une condition essentielle dans toutes ses dimensions. Vous retrouvez sur cette page le programme des différentes manifestations organisées pour dire non à ces violences qu'elles soient physiques, morales, psychologiques ou sexuelles.»

C'est une unité de prévention et de conseils aux victimes notamment de violences intra-familiales. Elle dispose d'une Intervenante Sociale Gendarmerie qui assiste et oriente dans leurs démarches les victimes reçues par ce service.

La Maison de Protection des Familles est joignable au 02 38 06 12 45 pour conseil ou par le 17 en cas d'urgence.

Police municipale

La Police municipale informe, conseille, oriente les femmes subissant des violences vers différents services qu'ils soient sociaux, associatifs ou judiciaires.

Tél. : 02 38 30 06 40

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS possède un logement d'urgence qu'il peut mettre à disposition, sous certaines conditions, des femmes victimes de violences.

Tél. : 02 38 32 06 46

Centre de Prise en Charge à destination des Auteurs et Auteures de violences conjugales (CPCA Centre-Val de Loire)

Le CPCA propose un accompagnement psychologique et social à toute personne ayant commis des violences à l'égard de son/sa conjoint/conjointe ou se sentant à risque d'en commettre.

Tél. : 02 47 27 28 01

Et encore



3919 pour les femmes victimes de violences accessible 24 h/24 et 7 jours/7. Appel anonyme et gratuit.

<https://www.service-public.fr> pour signaler un viol, une agression sexuelle ou des violences conjugales.

Trois ans de plus pour revitaliser le centre-ville

Pithiviers bénéficie du programme Action Cœur de ville 2 jusqu'en 2026. Un soutien financier de l'État bienvenu.

Pithiviers a intégré le programme gouvernemental Action Cœur de Ville en 2018. La dynamique induite a permis d'engager une réflexion globale sur le centre-ville et d'y mener plusieurs opérations améliorant son attractivité. 80 % des actions prévues entre 2018 et 2022 ont été menées ou sont en cours de réalisation autour de grands axes que sont l'habitat, le commerce, le développement de l'accessibilité et de la mobilité, la mise en valeur des formes urbaines et des espaces publics et l'accès aux équipements publics culturels et de loisirs.

"Ce bilan positif, notamment l'instauration des Opérations Programmées de l'Amélioration de l'Habitat communale et intercommunale, incite à poursuivre cette politique Action Cœur de Ville de 2023 à 2026, indique Philippe Nolland, Maire de Pithiviers. Le Président de la Communauté de Communes du Pithiverais, James Bruneau, et moi-même en avons informé la Préfète de la Région Centre-Val de Loire. La reconquête de notre centre-ville dans une démarche de sobriété foncière et d'adaptation au changement climatique sera mise en avant. J'ajoute que cette période, qui est la seconde moitié de mon mandat, est marquée par des dossiers importants : la Maison Culturelle de la Musique et d'Art Dramatique (MACMAD) à reloger place des Halles – à terme, un quadrilatère culturel inclura le musée municipal, la Micro-Folie, la Chapelle - Espace d'art contemporain et la MACMAD – et l'aménagement de la friche horticole des serres Beaujard en espace naturel le long de l'Œuf. Je tiens beaucoup à ce que notre centre-ville soit revitalisé par ce futur équipement public et revégétalisé." Des projets structurants et attendus en perspective.



Les réalisations : un bilan positif

Habitat

- Création d'un appartement en colocation au Centre d'Activités Culturelles réservé aux apprentis et stagiaires du territoire,
- Mise en place d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain sur le périmètre de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) de Pithiviers et d'une Opération Programmée de l'Amélioration l'Habitat intercommunale,
- Mise en place du permis de louer sur le périmètre de l'ORT de Pithiviers.

Commerce

- Accompagnement numérique des commerçants et des artisans par la CCI et la CMA,
- Accompagnement des artisans dans la pérennisation de leurs activités (CMA).

Développement de l'accessibilité et de la mobilité

- Renouvellement de la signalétique urbaine (zone de rencontre, vitesse limitée à 20 ou 30 km/h, panneaux d'entrées de ville et totems aux entrées des faubourgs).

Mise en valeur des formes urbaines et des espaces publics

- Réaménagement de la place des Halles et de la place du général de Gaulle,
- Requalification du mail Sud,
- Revalorisation du patrimoine en mettant en place un périmètre et un règlement "Site Patrimonial Remarquable" substitué à l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine,
- Restauration des bords de l'Œuf au bas du parc de Bellecour,
- Constitution d'une trame verte.

Accès aux équipements publics culturels et de loisirs

- Ouverture de la Micro-Folie, un musée numérique, rue de la Couronne,
- Création d'espaces connectés dans différents espaces publics du centre-ville,
- Acquisition du local sis 44 place du Martroi pour créer un tiers lieu devenu le Créalab par l'association Atelier numérique du Pithiverais.

Des projets ambitieux

- Étude sur la requalification des cinq entrées de villes (sécurisation, visibilité, pistes cyclables...),
- Création de la Maison de l'habitat du Nord Loiret, véritable guichet unique pour l'information sur l'habitat,
- Construction d'une résidence seniors sur une friche industrielle, rue Serge Degré-gny (initiative privée),
- Étude du réaménagement de la place du Martroi,
- Organisation de l'opération "Un marché, un chef" avec la CCI,
- Étude paysagère et de la voirie portant sur les mails Nord et Est,
- Rénovation du château de Bellecour en vue de l'installation du musée municipal,
- Adaptation des modes de chauffage et d'isolation des complexes sportifs,
- Réflexion sur le devenir du Centre d'Activités Culturelles (CAC) et de la salle des fêtes.

Point travaux



Anciennes serres Beaujard

Après un référé préventif de la ville de Pithiviers auprès du tribunal administratif d'Orléans pour constater l'état des maisons riveraines, le chantier de désamiantage, curage et déconstruction des 8500 m² des anciennes serres horticoles Beaujard s'est déroulé en septembre. Les matériaux démontés ont été recyclés à l'exception de l'amiante qui a subi un traitement spécial.

Ce site, dans le Val Saint-Jean, reviendra à un état naturel le temps que les terres se régénèrent. Le Conseil Économique Social et Environnemental Local de Pithiviers (CESEL) a été saisi pour proposer des aménagements valorisant ce futur espace

naturel de centre-ville (10874 m²). Il s'inscrit dans le projet de coulée verte au bord de l'Œuf.

Coût des travaux : 113 355 € TTC
Subvention de l'État attendue (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) dans le cadre du programme Action Cœur de Ville.

Piscine Caneton

Le chantier de désamiantage et de déconstruction de la piscine Caneton, au complexe sportif Marcel Piquemal, a débuté le 2 octobre et se prolongera sur quatre mois. Un espace naturel prendra la place de cet équipement sportif ouvert en 1980 et fermé en 2010 pour cause de vétusté.

Seules subsistent de cette piscine Cane-



ton ses douze portes démontées et entreposées par un collectionneur local passionné des années 1970.

Coût des travaux : 261 656 € HT

Centre social

Le centre social municipal Terre en couleurs, situé place Camille Claudel, a été dégradé lors des émeutes urbaines de juin dernier. La structure du bâtiment n'a pas été attaquée, mais il a été nécessaire de procéder à une décontamination de l'intérieur en août et septembre. La rénovation de l'intérieur du centre social est actuellement en cours.

Le personnel municipal s'est installé dans les locaux du Pass'âges et continue d'assurer ses missions auprès de la population. Coût des travaux dans leur globalité (décontamination, rénovation) : 540 000 € TTC

Canalisations

Une canalisation d'eau potable datant de 1923, rue Cité Croix Saint-Martin, a été remplacée courant septembre pour un montant de 84 964,50 € HT.

Travaux sur vos menuiseries en secteur protégé

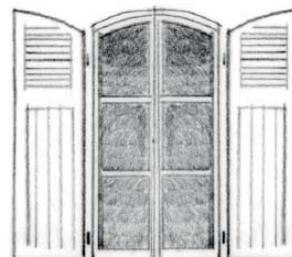
Tous les travaux de modifications de l'aspect extérieur d'une construction sont soumis à une autorisation d'urbanisme. Ces modifications concernent aussi les menuiseries (portes, fenêtres, volets, châssis de toit...), notamment lors de travaux d'amélioration énergétique ou les remplacements à l'identique.

Le règlement du Site Patrimonial Remarquable de Pithiviers privilégie la restauration des menuiseries anciennes et protège certaines portes. Si la restauration est techniquement irréalisable, le remplacement est possible. Dans ce cas, le règlement impose le respect de l'authenticité du dessin, du matériau (essentiellement du bois dur) et parfois de la couleur de la menuiserie d'origine. Pour éviter de vous retrouver en infraction, avant tous travaux, consultez le règlement du Site Patrimonial Remarquable sur le site Internet : <https://www.pithiviers.fr/aire-de-valorisation-de-larchitecture-et-du-patrimoine-avap>

Vous pouvez également vous renseigner sur vos démarches en mairie auprès de la direction de l'Urbanisme.

Tél. : 02 38 32 06 50

instructionads@pithiviers.fr



La nature entre au cimetière

Le service Espaces verts s'emploie à transformer le cimetière municipal en havre de paix et de verdure où se marieront, en 2026, le minéral et le végétal.

Un cimetière au naturel

Le cimetière municipal sans pesticides depuis 2022 (loi Labbé, 2014) permet de :

- Préserver la santé des usagers et des jardiniers municipaux qui l'entretiennent,
- Favoriser le retour de la biodiversité.

Un cimetière plus vert

Végétaliser, c'est :

- Donner une place essentielle au végétal,
- Réguler la température ambiante,
- Utiliser des méthodes alternatives pour désherber (désherbage manuel, matériel adapté...),
- Créer une atmosphère apaisée et propice au recueillement serein par un soin particulier porté au confort des usagers, à l'esthétique du cimetière et à la biodiversité ;
- Pour les jardiniers municipaux :
 - > En plus de leurs autres missions, planifier un temps d'intervention pour mettre en place des campagnes de désherbage régulières permettant de pallier la suppression des pesticides,
 - > Utiliser des méthodes alternatives pour désherber (désherbage manuel, matériel adapté...),
 - > Contrôler le bon développement et la pousse (volontairement lente) des végétaux et entretenir ces nouveaux espaces (tontes, etc.).

Une gestion différenciée du cimetière consiste à :

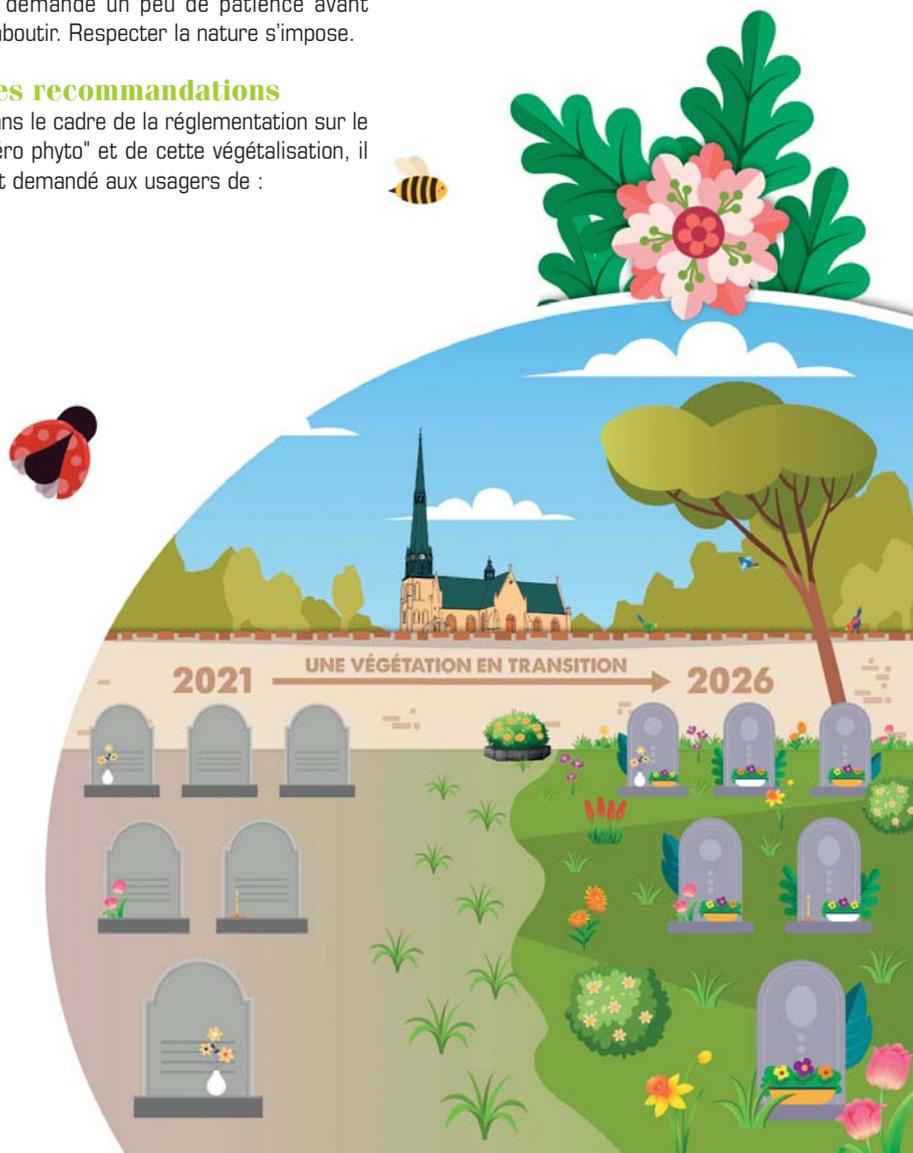
- Engazonner les allées,
- Planter des végétaux bas et odorants, des mélanges fleuris,
- Aménager des espaces d'accueil ombragés et avec bancs.

La transformation de ce lieu de recueillement et de mémoire court de 2021 à 2026. Sa bonne évolution dépend aussi des conditions climatiques et demande un peu de patience avant d'aboutir. Respecter la nature s'impose.

Les recommandations

Dans le cadre de la réglementation sur le "zéro phyto" et de cette végétalisation, il est demandé aux usagers de :

- Ne pas ratisser, biner ou traiter autour du monument funéraire,
- Déposer les potées fleuries et les arbustes **SUR** le monument concédé.



Des tombes au milieu des fleurs

Les campagnes de semis s'échelonnent sur trois ans, de 2022 à 2024, par tiers de la surface du cimetière.

Un mélange de fleurs vivaces mini (15 à 25 cm) pour les entre-tombes et un de fleurs vivaces midi (30 à 60 cm) pour les arrière-tombes ont été choisis : trente-deux sortes au total dont des saponaires, arabis, giroflées, œillets de poète, du lin... Éclat de couleurs garanti de mars au mois de juillet de l'année suivant la plantation. Un paradis pour les insectes et les oiseaux!

Cette palette de couleurs s'harmonisera avec le vert du gazon des allées (une variété à pousse lente pour milieu sec et pauvre) et du gazon d'ornement en périphérie. Chacun nécessitant des tontes à rythme plus ou moins soutenu.



Entretien : de nouvelles méthodes

L'usage des produits phytosanitaires étant proscrit, l'équipe des Espaces verts s'est dotée d'équipements spécifiques pour entretenir ce cimetière végétalisé :

- binette mécanisée attelée à un tracteur,
- brûleur dorsal au gaz pour désherber par brûlage, particulièrement efficace au printemps sur les levées de graines,

- tondeuse pour les allées engazonnées,
 - débroussailleuse électrique à petite tête pour les entre-tombes,
- Et BEAUCOUP de désherbage manuel.

Une entreprise spécialisée en entretien des espaces verts tondra les pelouses d'ornement périphériques.

Une atmosphère plus douce

Une attention particulière est portée au confort des espaces dédiés à l'accueil des visiteurs. Des fauteuils et des bancs adaptés aux personnes âgées seront installés pour faciliter une pause sereine et un recueillement apaisé.

Des arbres et autres arbustes seront plantés dans le but d'apporter de la fraîcheur aux beaux jours et de briser le vent.

Assister à des funérailles ou se rendre sur la sépulture d'un défunt s'accomplira, à terme, dans une atmosphère plus douce.

Cimetières paysagers, deux exemples

Riom (Puy-de-Dôme) – La Montagne, © Roland Ségué



Plaisir (Yvelines) – Site Internet de Plaisir



Nouveauté : les rencontres de la Police municipale

La Police municipale instaure un nouveau dispositif visant à faciliter la communication avec la population par un contact direct et de proximité. Des rencontres mensuelles seront organisées sur les marchés à partir de janvier 2024. « C'est une bonne initiative qui renforce les liens entre la Police municipale et les administrés » pour Jean-Pierre Malard, adjoint au Maire chargé de la Sécurité.

Christophe Senni, chef de poste : « Les policiers municipaux créeront un espace de dialogue ouvert et convivial avec les Pithivériens. Dans un climat de confiance mutuelle, nos interlocuteurs pourront discuter des préoccupations liées à la sécurité et en apprendre davantage sur le rôle de la police municipale. »

Rendez-vous :

- place Maurice Ravel (Saint-Aignan) : vendredi 12 janvier,
- place des Halles : samedi 13 janvier.



Listes électorales : campagne de radiations en cours

Pour voter à Pithiviers, il faut être inscrit sur la liste électorale de la ville. 4 200 électeurs sont répartis dans cinq bureaux de vote.

Le service Élections entreprend une révision de sa liste électorale sous l'égide de la commission de contrôle municipale. Une campagne de radiations est en cours ; elle s'achèvera au moment des élections européennes prévues en 2024. Cette commission statue sur les demandes de radiation et contrôle que les personnes déjà inscrites conservent le droit d'y figurer. Elle prononce des radiations d'office si les conditions ne sont pas remplies.

Qui peut être radié ? Tout électeur changeant de domicile dans la même commune ou déménageant dans une autre commune.

Par conséquent, le service Élections vous conseille de :

- vérifier votre situation électorale sur www.service-public.fr;
- penser à vous inscrire sur les listes électorales à l'aide du document Cerfa n°12669*02 à retirer en mairie ou téléchargeable sur www.service-public.fr, ou en ligne sur www.service-public.fr. À noter que les jeunes qui ont effectué un recensement citoyen sont automatiquement inscrits.
- signaler votre changement de domicile à l'aide du document Cerfa précité accompagné d'une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité, et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois à vos nom et prénom.

Attention ! En plus de cette déclaration de changement de coordonnées en ligne, vous devez obligatoirement signaler votre changement d'adresse au service Élections, en mairie, en justifiant des documents sus-mentionnés.

INFORMATION AUX ABONNÉS MENSUALISÉS AUX SERVICES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

À compter du 1^{er} janvier 2024, les compétences Eau potable et Assainissement collectif seront transférées à la Communauté de Communes du Pithiverais (CCDP). La CCDP deviendra ainsi votre interlocutrice privilégiée pour le règlement de vos factures et la mise en place de votre nouvel échéancier de paiement.

Votre échéancier actuel prenant fin au 31 décembre 2023, une facture relative au solde 2023 vous sera transmise prochainement par la commune de Pithiviers.

En février 2024, la communauté de communes vous transmettra votre

nouveau contrat et votre échéancier avec des mensualités qui devraient s'échelonner de mars à octobre 2024.



UNE EAU DE BONNE QUALITÉ

L'Agence Régionale de Santé (ARS) du Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Elle a rendu son appréciation de l'eau distribuée à Pithiviers en 2022 : « l'eau est de bonne qualité et peut être consommée par tous. » Elle ne présente aucun risque pour la santé compte-tenu de sa qualité bactériologique, des teneurs en nitrates, pesticides, métabolites permanents, fluor et de sa dureté. À consommer sans modération.





Les petits-déjeuners font leur retour

Sollicitée à nouveau par l'Éducation Nationale, la ville de Pithiviers renouvelle la distribution de petits-déjeuners gratuits aux élèves des écoles maternelles de Saint-Aignan et du Clos-Beauvoys d'octobre 2023 à mai 2024.

La cuisine municipale prépare et livre ces petits-déjeuners équilibrés comprenant un produit céréalier, un produit laitier, un fruit ou un jus de fruit et un sucre rapide. Les ATSEM les répartissent aux enfants qui souhaitent manger avant d'aller en classe. Rappelons que 13 % des enfants scolarisés en zones prioritaires viennent à l'école le ventre vide (ministère de la Santé et de la Protection, mars 2021). L'État subventionne à 100 % l'achat des denrées. 4 130 petits-déjeuners ont été distribués durant l'année scolaire 2022-2023. *« Fort de cette première expérience et dans le cadre de notre politique anti-gaspillage, cette année, leur composition a été réajustée selon les goûts des enfants, indique Arnaud Moulin, responsable de la cuisine municipale, et grâce au portail famille du site internet communal, nous connaissons les effectifs journaliers et confectionnons le nombre exact de petits-déjeuners, donc il n'y a pas de pertes. »* Un solide petit-déjeuner et la journée d'apprentissage commence bien!



Nadine Douelle, adjointe au maire chargée de la Vie éducative

« La lutte contre le gaspillage alimentaire me tient à cœur. Nous nous attachons à maîtriser les dépenses en achats alimentaires et à tenir compte des goûts des enfants afin d'éviter de laisser des déchets dans l'assiette. »

RENTREE SCOLAIRE 2023-2024

Nombre d'élèves en maternelle : **300**

Nombre d'élèves en élémentaire : **521**

3 classes fermées : 1 classe à l'école élémentaire Saint-Aignan, 1 à l'école élémentaire Clos-Beauvoys et 1 à l'école élémentaire Abbé Régnaud

RENTREE SCOLAIRE

Du nouveau dans les assiettes !

Constatant que le poisson n'a pas trop la côte auprès des écoliers déjeunant aux restaurants scolaires, la cuisine municipale a revu ses menus, épaulée en cela par la commission menus et une diététicienne.

Depuis le 23 octobre, chaque semaine, les jeunes convives ont droit à :

- deux repas végétariens, dont un végétal et l'autre à base d'œufs,
- deux repas viande (sans possibilité de remplacement sauf porc),
- un repas poisson.

Ainsi, la cuisine municipale respecte l'équilibre alimentaire et évite qu'une partie des aliments ne finisse à la poubelle. Selon Arnaud Moulin, son responsable : *« Depuis deux années scolaires, la politique anti-gaspillage mise en place dans les restaurants scolaires porte ses fruits. Le gaspillage se limite à 80 g par assiette par enfant à Pithiviers alors que la moyenne nationale est de 180 g. Le pain n'est plus gaspillé. Les aliments non mangés qui peuvent être récupérés, comme des fruits ou des yaourts, le sont et remis en circulation ou entrent dans des recettes. Ce qui nous aide aussi est de connaître les effectifs grâce au portail famille du site internet communal. »*

Une récente restructuration de l'équipe de la cuisine municipale a permis de revaloriser le métier de cuisinier. Les deux cuisiniers municipaux ont toute latitude pour élaborer des recettes savoureuses à base de produits frais et de qualité. Mission : éduquer les enfants aux goûts.

Les menus sont consultables sur www.pithiviers.fr > Accès rapides (page d'accueil).



Pesée des aliments non consommés

“C’est une joie d’écrire !”

Vous connaissez la nouvelle ? À la médiathèque, en septembre et octobre, les participants de l’atelier d’écriture d’Émilie Riger se sont exercés à ce genre littéraire.

Concentrés et studieux, les huit écrivains en herbe écoutent les conseils d’Émilie Riger. L’auteure anime à la médiathèque un atelier d’écriture et leur a proposé de rédiger une nouvelle sur le thème du safran.

Une nouvelle sur le safran

Émilie Riger : *“J’attends qu’ils viennent avec plaisir, qu’ils apprécient cet exercice et que cet apprentissage leur serve dans leurs prochains écrits personnels. Qu’est-ce qu’une nouvelle, comment camper les personnages, comment construire un dialogue, quels ressorts rendent l’histoire vivante, comment trouver une chute inattendue sont autant de sujets abordés. Après la première séance, ils m’ont transmis le premier jet de leur nouvelle ; j’ai fait du sur-mesure avec chacun pour qu’ils la finalisent en appliquant les techniques d’écriture vues ensemble. Je me régale à lire leurs nouvelles et à apprendre l’histoire du safran selon leurs propositions de textes.”*

Jusqu’au point final

Les échanges constructifs entre Émilie Riger et les participants, dans une ambiance chaleureuse, ont permis de dépasser l’angoisse de la page blanche et d’affermir la volonté d’aller jusqu’au point final.

Marie-Josée est venue *“par curiosité, par goût de l’écriture. C’est passionnant de découvrir l’histoire du safran et de se mettre à l’écriture seule, de rouvrir un dictionnaire et de se plonger dans les livres.”* Cet atelier est fortement apprécié d’Estelle qui projette d’écrire sur l’histoire familiale. *“Grâce à cet atelier, je transpose mon histoire dans une autre époque et y fais apparaître des personnages que j’avais rencontrés ; ça m’amuse”* confie Marc. Après trois séances cet automne, l’atelier d’écriture s’est terminé. À Monique de conclure : *“C’est une joie d’écrire !”*



ÉMILIE RIGER

Émilie Riger est une écrivaine publiée depuis 2016 et récompensée à plusieurs reprises : elle se consacre exclusivement à l’écriture depuis 2020, anime des ateliers d’écriture pour tous les publics et accompagne des personnes qui souhaitent travailler sur des projets personnels.

En résidence aux Archives départementales du Loiret, Émilie Riger prépare un roman historique retraçant le parcours d’une famille du Gâtinais sur quatre générations, de 1832 à la Seconde Guerre mondiale.



Les participants de l’atelier entourant Émilie Riger (debout, 2^e en partant de gauche).

Coup de cœur de la Médiathèque

Éd. Seuil, 2023



Amine, fils d’exilé devenu un grand pianiste renommé, a quitté Trappes il y a 22 ans, suite à des malentendus et aux silences de son père. Mais un coup de téléphone lui apprenant le décès de celui-ci, Amine

revient à Trappes pour son enterrement et surtout pour soutenir ses sœurs. En vidant l’appartement, Amine découvre de nombreuses cassettes audio, chacune datée d’une année et portant le nom d’un lieu, avec un magnétophone. Son père y raconte à son propre père vivant au Maroc et ne sachant pas lire, les moments importants de sa vie en France. Alors Amine décide de partir sur les traces et l’histoire de la vie de durs labeurs, de dures épreuves de ce père taiseux...

D’une plume pudique et élégante, ce roman sur l’héritage identitaire est une tendre histoire d’amour filial... Très émouvant !



VOTRE COMMUNE ET L'INSEE, UN PARTENARIAT GAGNANT POUR LE RECENSEMENT !

LE RECENSEMENT, UN OUTIL INDISPENSABLE POUR LA GESTION DE VOTRE COMMUNE

Le recensement de la population permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres, découle la participation de l'État au budget de la commune (dotation globale de fonctionnement). Les résultats du recensement sont aussi utilisés pour l'application de nombreux textes réglementaires (nombre d'élus au conseil municipal, autorisations d'ouverture de pharmacies...).

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou déterminer les moyens de transports à développer sont autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de votre commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Le recensement permet ainsi d'aider les collectivités à mieux répondre aux besoins de la population.

QUEL RÔLE POUR VOTRE COMMUNE ?

L'Insee organise et contrôle le recensement mais c'est aux communes qu'il revient de préparer et de réaliser l'enquête sur le terrain. Le recensement s'effectue à frais partagés entre la commune et l'État qui verse une dotation financière forfaitaire.

Ainsi la commune :

- nomme un coordonnateur responsable de l'opération et éventuellement une équipe pour le seconder
- recrute, encadre au quotidien et rémunère les agents recenseurs
- prépare l'enquête
- communique auprès des habitants pour faciliter leur adhésion
- est responsable de l'exhaustivité de l'enquête et de sa qualité et certifie les résultats finaux.

Le coordonnateur communal et les agents recenseurs sont formés par l'Insee et une application informatique (Omer) est mise à disposition pour gérer l'enquête.

Dans les communes de plus de 10 000 habitants, un répertoire d'immeubles localisés (RIL) regroupe toutes les adresses de la commune avec leur nombre de logements. Ce répertoire est mis à jour en continu en partenariat entre l'Insee et les communes. Il est utilisé pour le tirage de l'échantillon des adresses à enquêter et pour le calcul des populations légales.

LES DATES DU RECENSEMENT

- Dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu une fois tous les 5 ans auprès de l'ensemble de la population.
- Dans les communes de plus de 10 000 habitants, il a lieu chaque année auprès d'un échantillon de logements.

Chaque année, l'enquête a lieu de janvier à début mars pour une durée de 4 à 5 semaines. La préparation par la commune commence en mai de l'année précédant l'enquête.

SOUVENIR, SOUVENIR

1823-2023

200^e anniversaire du rattachement de Bourg l'Abbaye à Pithiviers

Jusqu'en 1823, Bourg l'Abbaye est une commune à part entière. Située au sud-est de Pithiviers, elle est éloignée de celle-ci de « quatre mètres 50 centimètres [...] séparée par un petit pont établi par la rivière d'Essonne. » Elle s'étend sur quatorze arpents en jardins et terres de labour. En 1818, il y a environ quarante maisons habitées par plus de cinquante ménages. Ses habitants sont tous propriétaires ou fermiers sur des terres ou vignes. Après la Révolution, ils demandent leur rattachement à la commune de Pithiviers, mais sans succès. Un des motifs de refus pourrait venir du fait que les habitants seraient alors soumis à l'octroi et aux logements des troupes.



Néanmoins, des rapprochements avec Pithiviers se font. Ainsi, la paroisse dépend de celle de Saint-Salomon à partir de 1808 et la juridiction de police revient à Pithiviers en 1813. En 1818, le conseil municipal de Pithiviers indique que les pauvres du Bourg l'Abbaye sont à la charge de sa ville, soulignant aussi que celui-ci n'est « qu'une prolongation du faubourg Gâtinais. » Suite à une ordonnance royale du 23 avril 1823, la réunion à Pithiviers a lieu le 20 mai suivant. Le dernier maire Hyacinthe Campion clôt le registre des arrêtés et délibérations du conseil municipal du Bourg l'Abbaye et remet alors les archives de l'ancienne commune au maire de Pithiviers, Jean Antoine Daussy des Coutures.

Photos : Archives municipales de Pithiviers, fonds Louis Joly



Tous Citoyens Réussir pour Pithiviers

Déconstruire pour l'avenir.

L'ancienne piscine Caneton fermée depuis 2010, la friche laissée par les serres horticoles qui ont subi les inondations de 2018 et demain le château d'eau situé sur la commune de Dadonville qui n'est plus en fonction... Les chantiers avancent conformément à la programmation votée en conseil municipal et vont changer la physionomie de la ville. Vous êtes nombreuses et nombreux à vous arrêter rue du Parc : le terrain de plus d'un hectare réapparaît et permet de nous laisser imaginer ce que pourrait devenir ce terrain rendu à la population et à la nature.

Bien dans son logement, bien dans sa ville.

Les bâtiments qui ont hébergé EDF/GDF sont devenus histoire ancienne et laisseront place à un ensemble immobilier intergénérationnel et ouvert à la mixité sociale. Un projet travaillé avec la municipalité permettant de maîtriser l'architecture et la population qui résidera dans ce nouveau site. Notre ville, en lien avec la communauté de communes a mis en place des outils pour aider la rénovation de l'existant ; cela s'ajoute aux dispositifs de l'État, dont MaPrimeRenov'. Pour recenser toutes les aides disponibles, une maison de l'habitat ouvrira en début d'année prochaine : un guichet unique accessible que vous soyez locataire, propriétaire occupant ou bailleur.

Une dynamique commerciale.

Fort du succès de la braderie puis du salon de l'habitat, avec de nombreuses ouvertures ou reprises de commerces, on peut se satisfaire de cette dynamique qui dépend en grande partie de l'esprit d'initiative des porteurs de projet, mais aussi de l'attractivité du territoire et de l'intérêt pour la population de consommer localement. Grâce aux acteurs du dispositif Action Cœur de Ville, ce dossier avance positivement. N'hésitez pas à pousser les portes de nos boutiques et à rester en soirée dans nos restaurants et bars pour des moments de convivialité.

Ercan Afacan, Erwann Breton, Anthony Brosse, Philippe Burgevin, Pascal Chêne, Nadine Douelle, Khadija Hanaty, Françoise Hincky, Françoise Jory, Claire Lamotte, Marie-Claire Lévêque, Laurette Liger, Joël Maussion, Hasan Metin, Philippe Nolland, Élise Pita, Mohammed Souillah, Fatimata Sy, Nadia Tababi-Bilbot

Créons un avenir pour Pithiviers

Tribune non transmise

Christophe Simonet, Marie-Christine Guimon, Anne-Laure Meunier, Jean-Pierre Malard

Pithiviers au cœur

Cette année fut difficile pour nombre d'entre nous, avec une inflation record. La hausse des prix a contraint de nombreux Pithivériens à faire des choix difficiles. De plus en plus de personnes sont obligées de se tourner vers les associations d'aide alimentaire.

La ville met, depuis toujours, des locaux à disposition des Restos du Cœur et du Secours Populaire. L'ensemble des candidats aux municipales de 2020 souhaitait leur déplacement dans des espaces plus grands et surtout décents. Rien n'a été fait ! Leurs bâtiments actuels sont dans un état pitoyable, indigne de notre ville. L'abandon de ces associations et de leurs courageux bénévoles est inadmissible !

Malgré la défaillance de la ville, nous devons être solidaires. Chacun doit savoir renoncer à ses préjugés et éprouver de l'empathie envers ceux dans le besoin. Enfant du pays ou immigré, personne seule ou famille nombreuse, jeune ou senior, nous pouvons tous être concernés. Face à la précarité, nul n'est sûr d'être épargné.

Pithivériennes, Pithivériens, nous devons être solidaires et bienveillants. Joyeuses fêtes de Noël !

Maxime Buizard-Blondeau, Monique Bévière, Chantal Pinçon, Valérie Villette

Pithiviers Maison Commune

Tribune non transmise

Thierry Stromboni, Carole Drouard

Calendrier du conseil municipal

Lundi 13 novembre, à 18 h, salle du conseil (mairie), et en direct sur la page Facebook de Pithiviers.

LA GARE DE PITHIVIERS, MUSÉE, LIEU DE MÉMOIRE ET D'ÉDUCATION SUR L'HISTOIRE DE LA SHOAH

1 Place de la Gare
45300 PITHIVIERS

ENTRÉE LIBRE



Horaires d'ouverture : tous les samedis et dimanches de 14h à 18h

Visite guidée GRATUITE : premier dimanche du mois / 14h30 - Durée : 2h00

Visites guidées groupes et scolaires sur demande.

Informations et renseignements au 02 38 72 92 02

ou par e-mail : accueil_pithiviers@memorialdelashoah.org

www.memorialdelashoah.org